

**MANON-NOIROT PERE ET FILS**

(Siret : 48799341200021)

M. NOIROT

87B avenue Général de Gaulle

21110 GENLIS

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 17 mars 2025 au 17 mars 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 18/11/2024 : 121065216 T 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 18/11/2024 : 121065216 T 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

**Numéro Qualibois : QB/16319**

Forme juridique : EURL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 13 mars 2025

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise**Association Qualité Energies Renouvelables**

Siège social :

24 rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049

**Qualibois est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.**L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42.Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 17 mars 2028 pour Qualibois module Air.

FR-APP-05 Rev22 - Février 2024